

# REGLEMENT INTERIEUR

## ORGANISATION

1. Le Championnat des Yvelines SENIORS+ et VETERANS 2022 est organisé par le centre de formation ECHECS 78
2. Dates et horaires des rondes :  
Ronde 1 : jeudi 17 novembre à 14h  
Ronde 2 : jeudi 24 novembre à 14h  
Ronde 3 : jeudi 1 décembre à 14h  
Ronde 4 : jeudi 8 décembre à 14h  
Ronde 5 : jeudi 15 décembre à 14h
3. Lieu : Maison des Associations 44 rue des Créneaux 78510 TRIEL SUR SEINE
4. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés A de la saison en cours et nés avant le 01/01/1973. Les droits d'inscription sont de 25 euros (35 euros après le 10 Novembre)

## REGLES, CLASSEMENT

5. Cadence Fischer : 1h 30 + 30 secondes par coup, pour toute la partie. Notation obligatoire.
6. Le forfait est déclaré au bout d'une demi-heure après le déclenchement des pendules
7. Deux BYE sont autorisés pendant le tournoi. Ils doivent être annoncés au plus tard à la fin de la ronde précédente la ronde pour laquelle il est demandé et, cas extrême, avant les appariements de la ronde.
8. Le tournoi est homologué FIDE (n° homologation 56984 et 56985) . Les rondes 1 et 2 compteront pour le classement du 1 Décembre 2022 et les rondes 3,4,5 pour le classement de Janvier 2023)
9. Les appariements sont réalisés au système Suisse accéléré dit système de Halley. Programme Papi.
10. Départage 1 : Buccholz, départage 2 : performance.
11. Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle un demi point et chaque partie perdue zéro point.
12. Le joueur ayant le plus de points à la fin des 5 rondes est déclaré vainqueur du tournoi. En cas d'égalité, les départages sont le Buchholz, puis la performance. En cas de nouvelle égalité, le joueur ayant le plus faible classement Elo au début du tournoi est classé devant.

## PRIX

13. 300 euros de prix, minimum sont redistribués. La liste, le détail des prix sont affichés lors de la ronde 3. L'attribution de prix n'est pas cumulable, chaque joueur reçoit d'office le prix le plus important auquel il a droit.

Prix au classement général : Les prix sont attribués « à la place »

Prix par catégorie : Le classement par catégorie n'est établi que si un minimum de 5 participants est atteint. Les joueurs NC ne peuvent prétendre à un prix de catégorie, sauf s'ils sont 5 minimum, auquel cas sera créé un prix de la catégorie NC.

## DIVERS

14. Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque participant désigné par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.
15. Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment. Le téléphone doit être éteint. Le joueur ne doit pas l'avoir sur lui. Cet appareil, et tout appareil électronique, doit être déposé car ne devant pas se trouver sur le joueur. Partie perdue si l'appareil émet un son ou si le joueur est surpris à l'avoir sur lui. Il est interdit de blitzer ou de jouer "à la pendule" dans la salle d'analyse ou dans la salle de jeu après sa partie.
16. Le tournoi est arbitré par Marc PLANTET
17. La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.

L'organisateur

Gilles Reynaud

L'arbitre

Marc PLANTET